

Bordereau de prix détaillé

Déclaration de reversement des recettes publicitaires Lot 2 Régie Publicitaire

Le candidat s'engage à reverser à la CCI de Loir-et-Cher : % des recettes publicitaires effectivement encaissées.

Le taux proposé ne peut être inférieur à 60 %.

Fait à : Le :

Cachet de l'entreprise et signature :

(Partie réservée à la CCI)

Bon pour attribution le

Le Représentant du pouvoir adjudicateur :